



N° 14

Bulletin Municipal

Édité le 24/08/2022

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.
 ALSH ☎ 02.96.25.43.16.
 Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.
 Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.
<http://www.nddillamotte.fr>

☎	Bibliothèque	Cybercommune
02.96.25.89.68		
Mardi	16h45/17h45	/
Mercredi	15 h 30/18 h	
Vendredi	16h45/17h45	13 h 45/15 h 45
Samedi	10 h / 12 h	

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.
 « 1 rue des Bruyères »

Consultations sur rendez-vous : **lundi - mardi - mercredi - vendredi** : 9h/12h30 ;
 Visites de 15h à 17h.

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.
 Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »
 Du lundi au vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.
 Le samedi : 9h/12h30.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompier ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.56.98.17.
 Du lundi au vendredi : 13h15/15h45.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.
 ☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudéac Communauté Bretagne Centre :
www.loudeac-communaute.bzh ☎ 02.96.66.09.09

Presse locale, Les correspondants :
Ouest France : M^{me} Evelyne DE CELLES
 Tél : 06.86.72.15.23 / eve.de.saintluc@orange.fr
Le Télégramme : M. Michel BOSCHER.
 Tél : 06.26.07.58.39/02.96.26.00.03
boscher_michel@orange.fr
Le Courrier Indépendant : M^{me} Dominique CRASE
 Tél : 06.67.76.41.69 / dcrase22@gmail.com

Mairie ☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : contact@mairielamotte.fr Site : www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Numéro d'astreinte des élus, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et en situation d'urgence. ☎ 07.57.47.30.31.

Maire : Henri Flageul

Adjoints : Stéphane Foucault - Jocelyne Le Tinnier
 Robert Moisan - Christelle Urvoix - Michel Harnois

Sur rendez-vous

☎ 02.96.25.40.03

DATES À RETENIR

02/09 : Forum des associations.

13/09 : Concours de boules – Club de l'Amitié Mottérieux.

16/09 : Loto – Club de l'Amitié Mottérieux.

INFORMATIONS MUNICIPALES

FORUM DES ASSOCIATIONS : **Vendredi 2 septembre** à partir de 18 h à la salle Athéna.

BULLETIN MUNICIPAL : Prochaine parution : le 29 septembre. Pensez à donner vos annonces au plus tard pour le lundi 26 septembre.

Les annonces relatives aux ventes, locations ou dons ne seront plus publiées. Les annonces concernant des offres d'emplois seront exclusivement présentées via ILLIWAP.

MOMENT DE CONVIVIALITÉ : Ainsi que nous l'avons précédemment annoncé, la rencontre de la municipalité avec la population, autour d'un apéritif « galettes saucisses », aura lieu le **25 septembre prochain à 11 h 00** à la salle Athéna. Pour la bonne organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en mairie, par téléphone au 02 96 25 40 03 ou par courriel contact@mairielamotte.fr, dès ce jour et **avant le 17 septembre 2022**, en indiquant votre numéro de téléphone et le nombre de personnes présentes.



REPAS DU CCAS : Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées de moins de 70 ans aura lieu le **samedi 24 septembre** à midi à la salle Athéna. **La carte d'invitation est à retirer, au Foyer Roger Jouan, avant le 14 septembre.** Pour les personnes qui désirent se faire accompagner, le prix du repas est de 28 €. Seules les personnes handicapées ou en longue maladie et qui, de ce fait, ne peuvent pas se déplacer pour assister au banquet, recevront un colis pour Noël, sous réserve d'une inscription préalable auprès du secrétariat du Foyer Roger Jouan avant le 14 septembre. Il en sera de même pour les personnes hospitalisées à la date du repas.

PETITES ANNONCES

Family coiffure : Je vous annonce la fermeture définitive du salon de coiffure. J'ai trouvé une activité salariée dans un autre domaine. Je m'excuse de la gêne occasionnée et je vous remercie de votre fidélité pendant toutes ces années. Pour votre information, le fonds de commerce est disponible à la vente.

À LOUER OU À VENDRE : Appartement T3, place de parking, situé au centre bourg à LA MOTTE. ☎ 06.42.86.81.28.

REMERCIEMENTS

✂ La famille **HENRY** vous remercie des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de **Jean**.

✂ Françoise et Guy JOUANNO remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de **Adèle JOUANNO**.

VIE ASSOCIATIVE

Association des parents d'élèves école publique

Collecte des journaux : samedi 3 septembre de 10 h à 12 h. Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

Le club de l'Amitié Mottérieux

▶ La reprise des activités, belote et boules, aura lieu **le jeudi 8 septembre à 14 h**, tous les 15 jours et toutes les semaines à compter de novembre.

▶ **Concours de boules** : Mardi 13 septembre à 13 h 30 au boulodrome. Ouvert à tous.

▶ **Loto** : le 16 septembre à 20 heures à la salle Athéna.

Bon d'achat 500 € ; Bon d'achat 300 € ; Bon d'achat 200 € ; Bon d'achat 150 € ; 2 bons d'achat 100 € ; Bons d'achat de 50 €, 40 € et 30 €
Série corbeilles de fruits. Animé et sélectionné par Henri.

Le carton : 3 € ; les trois : 8 € ; les sept : 15 €

Les Guinguettes de La Roche au Cerf – 27 août [11h-1h00]

La Roche au Cerf ouvre ses portes et vous accueille pendant toute la période estivale pour venir profiter d'un moment de détente en plein air... Guirlandes, fanions, transats, musiques, apéros et pique-nique seront au rendez-vous pour une ambiance champêtre et bucolique garantie ! Un endroit indispensable pour profiter de l'été à la fraîche et partager des souvenirs entre amis !

Retrouvez la guinguette éphémère, le 27 août pour clôturer la saison !

Entrée Libre ; Restauration « Sucré & Salé » sur place ;

Concert ; Jeux en plein air (Palet, Molky...) ; Réalisations de peintures en direct ; Parking sur place ;

Contact : par Facebook ou lapausesyndic@gmail.com

Economiser l'eau au jardin

Nous connaissons de plus en plus de périodes de canicule et des problèmes de sécheresse. Plus globalement, la ressource s'épuisant, il faut économiser l'eau partout. Paillage, binage, buttage, ombrage... il existe plusieurs techniques permettant d'économiser l'eau au jardin.

- **Pensez au paillage**

Un des nombreux avantages du paillage est de conserver l'humidité du sol. Il permet aussi de recréer une couche d'humus qui retient l'eau : réserve utile du sol.

- **Privilégiez les plantes autochtones**

Lors de vos plantations, privilégiez les espèces indigènes. Elles sont plus adaptées au climat local, les précipitations (pluies) leur suffisent.

- **Travaillez légèrement le sol**

Un vieil adage affirme « qu'un binage vaut deux arrosages ». Le fait de gratter le sol avant d'arroser permet de créer des interstices qui stockeront l'eau.

- **Arrosez à la bonne heure**

Il est préférable d'arroser tôt le matin ou tard le soir quand les températures sont plus fraîches afin d'éviter l'évaporation de l'eau, surtout lors de fortes chaleurs ! Privilégiez l'arrosage manuel permettant de ne mouiller que les plantes qui ont besoin d'eau. Vous pouvez également tester les oyas, ces poteries, enterrées près des cultures et remplies d'eau, qui diffusent petit à petit aux plantes l'humidité dont elles ont besoin.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org